



Académie des sciences d'outre-mer

1895, massacres d'Arméniens / Alphonse Cillière
éd. Privat, 2010
cote : 57.195

Dans la collection *Témoignages pour l'histoire* des éditions Privat, le Professeur Gérard Dedeyan (Montpellier III), Madame Claire Mouradian (CNRS) et le Dr. Yves Ternon, chercheur, ont publié le texte inédit d'un ancien consul de France à Trébizonde, M. A. Cillière, qui avait été témoin des premiers massacres d'Arméniens dans cette ville le 8 octobre 1895.

Il est nécessaire pour que les lecteurs comprennent la situation de rappeler deux faits importants. D'abord, le rôle social et culturel assumé par les chrétiens sujets de l'Empire ottoman était important. Pendant quatre siècles (XVI^e au XIX^e), étant donné la méfiance que les Sultans successifs et le Gouverneur de la Sublime Porte avaient envers leurs sujets turcs de souche, la haute administration recrutait presque exclusivement des jeunes chrétiens enlevés à leurs familles dans les Balkans ou le Caucase pour les inscrire à l'École des Pages (sorte d'ENA) du Palais de Topkapi ; ils servaient ensuite comme scribes, rédacteurs, conseillers des ministres voire vizirs, après leur conversion à l'Islam. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la moitié des Grands Vizirs n'appartiendra pas à l'ethnie turque. D'autre part, jusqu'en 1820, l'armée d'élite des Janissaires était également formée de jeunes chrétiens islamisés, choisis pour leur aptitude au service militaire. On sait que les grands architectes, comme Sinan d'origine arménienne, et les médecins de la Cour étaient d'origine chrétienne. Le deuxième fait était le rôle dévolu à la France, depuis les accords de 1535, toujours renouvelés, connus sous le nom de « Capitulations » (au sens latin de « chapitres » d'un traité), comme « protectrice des chrétiens » de l'Empire Ottoman. Ainsi l'ambassadeur à Istanbul et les consuls français dans les grandes villes de l'Empire se voyaient confier cette mission.

On comprendra mieux que ces privilèges accordés à des sujets non musulmans avaient entraîné des revendications et des jalousies auxquelles le recrutement devenu presque uniquement musulman et turc de souche de l'administration ottomane au XIX^e siècle allait permettre de satisfaire.

C'est ainsi que M. Alphonse Cillière qui assumait les fonctions consulaires durant trente mois (entre 1894 à 1897) eut à cœur de rédiger au retour de sa mission un texte intitulé « *Vêpres arméniennes. Les massacres de Trébizonde du 8 octobre 1895. Notes et impressions d'un témoin* ». Ce diplomate, après le génocide perpétré à l'encontre des sujets arméniens ottomans (un million de victimes) de 1914 à 1918, souhaita que ce rapport soit publié. Pierre Loti, turcophile et ami d'Alphonse Cillière devait dans sa *Turquie agonisante* reconnaître que les massacres de 1894-1896 avaient été une « effrayante réalité ».

Le traité de San Stefano (mars 1878) qui conclut la guerre russo-ottomane fut jugé trop favorable à la Russie. Aussi, le Congrès de Berlin (juillet 1878) supprima l'autorisation de stationnement de troupes russes en Anatolie orientale tout en garantissant (article 61) « la sécurité des provinces habitées par les Arméniens contre les Kurdes et les Circassiens ; il



Académie des sciences d'outre-mer

s'agissait des six vilayets de Van, Bitlis, Erzeroum, Sivas, Kharpout et Diyarbakir ». Le Sultan Abdelhamid favorisait par contre l'implantation de Kurdes, de Lazes (anciens corsaires) et de Turcomans pour « encadrer » les minorités chrétiennes. Trébizonde avait été, durant l'occupation de Constantinople par les Croisés (1204-1261) le siège de l'Empire byzantin en exil avec la dynastie Comnène, et de ce fait la Russie, protectrice des orthodoxes, n'était pas indifférente au danger qui pesait sur eux dans cette province éloignée de la capitale.

Dès 1894, des pogromes organisés par des conscrits anatoliens et des Lazes avaient endeuillé les communautés arméniennes de Surméné, Beïbourt, Erzeroum et Sivas. La ville de Trébizonde comptait 8000 orthodoxes, 8000 arméniens grégoriens, 1000 arméniens catholiques, une école française de Frères (250 garçons), un couvent italien de Capucins, une école de filles (150 élèves) et un dispensaire des Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition. Les agences des Messageries maritimes et de la compagnie Paquet assuraient le fret maritime vers l'Europe de marchandises importées de Perse (tapis, tabac, pierres précieuses). Ces lieux vont servir d'asile, avec le Consulat de France, aux réfugiés des massacres (8000 arméniens tués) perpétrés dans les rues et les maisons privées. Le gouverneur ottoman avait fui dans sa maison de campagne et c'est un navire russe qui vint le lendemain croiser au large de Trébizonde et calmer la situation par sa seule présence. Cependant, les Lazes s'attaqueront aux villages arméniens des environs et les pilleront.

Les chrétiens de Trébizonde vont fuir dans le Caucase russe ou par bateau gagner Istanbul où de nouveaux massacres beaucoup plus importants seront menés à partir de 1909 jusqu'en 1918. Le vice-consul français Ruque-Farria qui aura contribué à sauver des vies humaines à Trébizonde, sera en poste à Alep en 1909 et accueillera 2500 chrétiens ayant fui les massacres d'Adana.

Gérard Dedeyan et Yves Ternon dans leur *Histoire du peuple arménien* (Toulouse, Privat, 2007) en évoquant ces massacres successifs, ont rappelé que la République turque avait élaboré une Histoire nationale dans laquelle les Arméniens n'avaient jamais existé. C'est ce que confirmera le journaliste arménien Hrant Kink, assassiné en 2007, et dont nous analysons également l'ouvrage « *Deux peuples proches, deux peuples lointains* ». C'est pourquoi le témoignage émouvant de ce diplomate français nous permet de rétablir la vérité historique.

Christian Lochon